ROUBAIX

UNE GRAVE AFFAIRE DE VIOL

Dimanche dans la soirée, la nommée Marie B..., veuve V..., âgée de 29 ans, demeurant rue de Noël ait, à l'ancienne ferme Desprez, avait été rendre visite à des parents habitant rue de la Vigne, près du pont Salembier.

Elle s'amusa assez tard et quand elle partit, vers onze heures et demie, les gens chez qui elle avait passé la soirée la reconduisirent jusqu'au boulevard de Strasbourg. Marie B..., les remercia, disant qu'il n'était pas nécessaire qu'il avançassent plus loin.

Elle descendit seule le boulevard de Strasbourg pour se rendre chez elle. Près du couvent, elle croisa deux hommes et remarqua que l'un d'eux se mit bientôt à la suivre. Elle pressa le pas, mais l'individu marchait plus vite qu'elle et, près de l'école maternelle, l'ayant rattrapée il lui fit des propositions ignobles. La femme voulut fuir, mais il se jeta sur elle et la terrassa.

La pauvre femme cria : au secours ! et mordit à la main celui qui voulait la violer. C'est alors qu'il se mit dans une sorte de rage, lui brisant une dent, la griffant sur toute la figure et la labourant de coups.

Cependant, les cris poussés avaient attiré des personnes qui se trouvaient dans un estaminet voisin. La pauvre femme raconta en quelques mots ce qui s'était passé et désigna son misérable agresseur qui avait pris la fuite se dirigeant du côté de la place Nadaud. Un courageux citoyen, Barthélemy Delcourt, demeurant rue Pelart, se mit à sa poursuite et parvint à l'atteindre, après une course de plus de mille mètres.

Il le remit à la police. C'est un nommé Julien Van Roose âgé de 31 ans, tisserand demeurant rue Bonifacie cour Delcourt, au Cul de Four.

La femme fut transportée chez elle, mais depuis elle a été admise à l'hôpital, son état étant assez grave.

Le Parquet de Lille, représenté par M. Delalé, juge d'instruction, et M. Doré, greffier, est venu hier après midi, vers cinq heures, à Roubaix. Il s'est rendu à l'hôpital, accompagné de M. Chapé, commissaire de police, et a confronté Van Roose et sa victime.

Parquet et prisonnier sont repartis pour Lille dans la soirée.

Julien Van Roose est célibataire : il vit seul avec sa vieille mère qui est âgée de 75 ans.

Une grève au tissage Drey et Simpson

Tous les ouvriers ouvrières, contremaîtres et employés du tissage de velours Drey, Simpson et Cie, rue Darbo, se sont mis en grève hier. Voici les raisons de cette suspension de travail :

Depuis longtemps déjà tous ceux qui travaillent dans cette usine se plaignent du directeur, un nommé Henri Vanmarcke qu'ils accusent d'être grossier et de brutal. Il y a quatre semaines environ une première cessation de travail eut lieu pour demander son renvoi. Le patron ne voulut pas y consentir et c'est pour la même raison que la grève a été déclarée hier.

Ce furent d'abord les employés de la maison et les contremaîtres qui hier matin vers dix heures se réunirent en délégation près des patrons pour demander le renvoi du directeur. Sur le refus qui leur fut fait, ils quittèrent tous l'atelier.

A la rentrée de une heure, les ouvriers [illegible] firent cause commune avec les 10 qui avaient quitté le travail le matin. Ils envoyèrent des délégués près des patrons qui pas plus que le matin ne voulurent donner tort à leur directeur.

Dans l'après-midi, une plainte a été déposée, contre le directeur, à M. Villon, commissaire de police, par une ouvrière de l'établissement. Il s'agit de faits sur lesquels nous ne pouvons pas nous étendre. Le magistrat a entendu plusieurs témoins ; nous ignorons s'il y aura des suites.

En tout cas la grève pourrait bien durer si MM. Drey et Simpson ne veulent pas donner satisfaction à leurs ouvriers qui paraissent décidés à ne plus vouloir reprendre le travail avec le directeur actuel.

Distribution de vêtements

Hier a commencé la distribution de vêtements aux enfants pauvres des écoles communales.

Cette distribution a eu lieu à la Mairie par les soins des citoyens H. Thérin, A. Lepers, adjoints et J. Deroncker, conseiller municipal, qui étaient assistés de MM. Roger, Delannoy et Herrebuelz chef et employés du bureau des écoles.

Dans la matinée on a servi les enfants des écoles de filles des rues des Anges, du Coq Français et Chanzy. Dans l'après midi, ce furent les enfants des écoles de filles des rues de l'Industrie, de Naples et d'Olivier de Serres qui reçurent leurs vêtements.

Tous ces pauvres petits étaient heureux ; ils rayonnaient de joie.

Aujourd'hui la distribution continuera par les écoles des rues de l'Ommelet, Pellart et de St-Antoine. Demain, jour de congé, et vendredi à cause de la Noël, il ne se fera pas de distribution. La suite des écoles continuera samedi matin.

Deux adjudications

Hier matin, à 11 heures, à la mairie, ont eu lieu les opérations pour deux adjudications.

La première concernait l'achèvement du pavage de la rue [illegible]. Le devis s'élevait à la somme de [illegible]. Un seul soumissionnaire s'est présenté, M. G. Tiberghien qui a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 1 p. [illegible]

La deuxième adjudication se rapportait à la fourniture des bottines pendant les années 189[illegible], 1898 et 1899 aux agents des divers services municipaux. Le devis est de 5200 francs par année. Quatre soumissionnaires se sont présentés. M Alphonse Verfaillie de Roubaix qui a offert 20 25 0/0 de rabais a été déclaré adjudicataire.

Les opérations étaient présidées par le citoyen Deso[illegible], adjoint, assisté des citoyens Coutel[illegible] et [illegible].

Coup de couteau

Un teinturier, Jean-Baptiste Desrumaux, âgé de 56 ans, demeurant boulevard de Beaurepaire, 1[illegible], se trouvait ivre lundi soir, rue du Bassin, et causait du scandale.

L'agent de police Hellin voulut le faire cesser, mais il se rebiffa et, sortant un couteau de sa poche, il en frappa l'agent, lui faisant une blessure assez grave à la main. Avec beaucoup de difficultés on parvint à conduire ce fougueux ivrogne au dépôt.

Une arrestation pour vols

Nous avons parlé hier d'une jeune fille Mathilde Ladeous qui était recherchée par la police pour les vols commis par elle. Elle a été arrêtée dans la soirée de lundi et transférée à Lille mardi matin.

Vol d'une courroie

L'avant dernière nuit on a pénétré par escalade, dans la cour du tissage Carrissimo, quai de Wattrelos, et on a volé une courroie presque neuve, d'une valeur de 75 fr. qui servait à faire fonctionner la pompe du bassin.

Plainte a été portée à M. Squivée, commissaire de police, qui a ouvert une enquête.

Etrange trouvaille

Le nommé Julien Desmet, demeurant rue de Lille, impasse des Arts, a trouvé dans la rue Watt, un sac d'avoine pesant cinquante kilogr.

Il tient sa trouvaille à la disposition de celui qui l'a perdue.

Arrestation de deux gamins

L'agent Lorthiois a arrêté hier, Hubert Leroy, 11 ans demeurant rue Meyerbeer et Martial Dupriez, 12 ans, demeurant rue Marengo.

Ces jeunes gamins sont les auteurs d'un vol de 15 porte monnaie qui a été commis il y a quelques jours, au préjudice de M. Wilfart, marchand, rue du Collège, 78.

Conférence de la Libre-Pensée

La société Libre-Pensée « ni Dieu ni maître » organise pour vendredi 25 décembre, à midi, au théâtre Deschamps, une grande conférence publique sous la présidence du citoyen Henri Carrette, maire, avec le concours des citoyens Camille Pelletan et Chauvière.

Il sera perçu 0,15 centimes d'entrée.

Le soir, à six heures, au siège de la société, chez le citoyen Henri Carrette, un punch sera offert aux orateurs.

Concerts et spectacles

Théâtre de Roubaix. — Vendredi 25 décembre à l'occasion de la Noël, spectacle extraordinaire **La Grâce de Dieu ou Vertu récompensée**, drame en 5 actes, par MM. Dennery et G. Lemoine. Le spectacle sera terminé par **Le voyage de Corbillon**, opérette nouvelle en 3 actes par MM. A. Liocat et Ordonneau, musique de Louis Varney.

Bureau à 5 heures 1/4. — Rideau à 6 heures.

Grand Théâtre Hippodrome. — Dimanche 27 décembre, à 4 h. précises. **Premier Concert Populaire** de l'Ecole de Musique directeur J. Koszul avec le concours de MM. Missart, baryton et de Druëne, 1er violon des Concerts Colonne, du Chorale Nadaud et de la Grande Harmonie, 250 exécutants, audition de la **Cantate Nadaud**.

Prochainement, **Le Pont Vivant**, pièce américaine qui a obtenu un brillant succès dans toutes les grandes villes de l'Europe, avec le concours des **Wartons**, acrobates formant le vrai pont vivant. Décors, costumes et accessoires d'une valeur de 70,000 fr.

— Aujourd'hui et jours suivants **Le Pont Vivant**, pièce en 4 actes et 11 tableaux par l'auteur américain M. Sutton Vane, avec le concours du trio Appolonien **Les Wartons**, artistes acrobates.

Cette pièce américaine a obtenu un brillant succès dans toutes les grandes villes de l'Europe avec le concours des Wartons acrobates formant le vrai pont vivant.

Décors, costumes et accessoires d'une valeur de 70,000 francs.

Bureaux à 7 h. Rideau à 7 h. 1/2.

Concert de la « Philharmonique ». — C'est devant une belle salle qu'a eu lieu lundi soir, le concert organisé à l'Hippodrome, par la société la « Philharmonique », du Jean Ghislain, le « Club Fin-de-Siècle » et [illegible] les « Insouciants ».

C'est un beau succès pour ces sociétés, aussi le public ne leur a pas ménagé ses applaudissements.

Les trois premiers numéros de la seconde partie, ont dus être supprimés, ce spectacle menaçant de se terminer trop tard.

En somme bonne soirée.

Chambre syndicale des Cordonniers

La chambre syndicale des cordonniers se réunira aujourd'hui mercredi 23 courant, à 8 h. 1/2 du soir, chez Léon Debacque, cabaretier, rue des Sept Ponts, en face de chez Masurelle. — Questions diverses.

WATTRELOS. — *Une audacieuse tentative de vol.* — M. Clément, commissaire de police poursuit en ce moment une enquête au sujet d'une audacieuse tentative de vol qui a été commise avant-hier soir, vers 6 heures, rue de Tourcoing, hameau du Crétinier.

Un malfaiteur a escaladé plusieurs barrières et la toiture d'un hangar pour pénétrer chez Mme Dujardin, boulangère. Muni d'un diamant il avait déjà coupé un carreau d'une fenêtre et se disposait à entrer dans l'habitation quand soudain, effrayé probablement par un bruit quelconque, il sauta en bas de la toiture et s'enfuit à travers champs.

Aperçu par des voisins de Mme Dujardin, il fut poursuivi par eux, mais ils ne purent l'atteindre. Pour s'enfuir, le voleur avait dû passer à travers une barrière formée de ronces de fer ; il s'y est fortement abîmé car on a constaté sur les ronces des petits morceaux de chair, des traces de sang et des morceaux de vêtements arrachés.

On a le signalement de l'individu qui paraît âgé de 30 ans environ. Tout fait espérer qu'il sera bientôt entre les mains de la justice.

LE CÉPHALIQUE SAINT-MICHEL

guérit instantanément **Maux de dents, de Tête, Migraine, Névralgies.** Prix 1 fr. 60. Les cas rebelles nécessitent l'emploi des pilules antinévralgiques St-Michel prix 3 francs. **Pharmacie Couvreur**, Roubaix et dans toutes les Pharmacies. Exigez les médicaments céphaliques.

GUÉRISON ASSURÉE DES **RHUMATISMES** anciens et récents

GOUTTE Névralgies Rebelles GRAVELLE

Par le Traitement des Docteurs **STAES & LOBER**

La Brochure est envoyée, gratuitement et franco, sur demande affranchie, adressée au Dépôt général :

Pharmacie **DENIS**, à Baisieux (Nord)

NOTA. — Le Docteur STAES, de Camphin-en-Pévèle (Nord-France), répond, sans frais, à toutes les lettres qui lui sont adressées au sujet de la maladie.

Pour guérir un rhumatisme, la goutte ou une névralgie rebelle, il faut deux choses : Purifier le sang, par un traitement interne, et assouplir les muscles et les tendons par une friction bien préparée. Docteur STAES.

En vente : A Lille, pharm. [illegible], rue [illegible]. A Tourcoing, ph. Lostgiéter, r. de Lille, 109. A Roubaix, pharm. Couvreur et ph. [illegible]

TOURCOING

La défense des.... brasseurs

Ah, elle est bien triste la défense de ces messieurs !...

A toutes les accusations précises portées par nous contre les cyniques drôles qui siègent en notre brasserie municipale, on se contente de répondre par des injures, par des calomnies mensongères.

Les brasseurs... d'affaires sont bien défendus !

Quand nous disons que les complaisances coupables de nos municipaux ont enrichi une poignée de gros marchands de bières, quand nous affirmons que nos finances sont livrées au pillage et que nous établissons, avec chiffres à l'appui, que l'abonnement des brasseurs fait perdre à la ville plus de cent mille francs tous les ans, les avocats des tripoteurs, pour toute réponse, se mettent à parler de leur patriotisme !

Tas de fumistes, va ! Comme s'il allait suffire maintenant de se dire patriote pour obtenir l'oubli de toutes les fautes de tous les tripotages !

Décidément ils ne doutent de rien ces gaillards là.

Voyez vous les assassins, les voleurs disant à leurs juges : « Nous n'avons rien à répondre à l'accusation ; qu'il vous suffise de savoir que nous sommes des patriotes, autant et mieux que vous. »

Et dire que c'est là, à peu de choses près, ce que disent nos conseillers pour répondre aux imputations qu'ils croient injustement dirigées contre eux. « Vous nous accusez, disent-ils, d'avoir fait des spéculations honteuses, d'avoir trafiqué de notre mandat, d'avoir trompé nos électeurs, et bien, tout cela est faux et la preuve, *c'est que vous êtes Belges!* »

Oh ! les sinistres farceurs ! Et comme ils se trompent en estimant qu'ainsi les électeurs seront convaincus d'avoir des mandataires honnêtes et intègres. Non messieurs, il faudra trouver autre chose, sinon le « coup de la rondelle » vous deviendra funeste.

Ah je suis Belge ! Et parce que je serais Belge, il serait permis à une bande de ripoteurs de continuer leur œuvre de dilapidation, de voler impunément les pauvres et d'enrichir une clique de gros brasseurs ! Ah, mais non, par exemple !

Et puis M. Dron le sait bien. Je ne suis pas plus Belge que lui et peut être pas autant que l'imbécile bonhomme qui, dans l'*Avenir*, signe un *décapité parlant* et qui, en effet, m'a bien l'air d'un radoteur ayant perdu la tête.

Le pauvre monsieur, et comme il gagne mal l'argent qu'on lui paie pour sa triste besogne ! A force de vouloir faire de l'esprit, il ne parvient qu'à dire des bêtises, et quelles bêtises, mon Dieu !

Qu'une chose le console toutefois ; j'ai du bien rire hier en lisant son « Coup du lapin ». Il y est dit, par l'anonyme farceur, que mon pays natal est la Belgique, que je suis né à Menin et que... mais non j'arrête, cela fatiguerait le lecteur et puis j'ai l'air de faire ici de la réclame pour moi, personnellement.

L'*Avenir* m'en fait assez, de la réclame ; il est vrai qu'il n'a que cela pour défendre la politique des brasseurs et qu'il croit ainsi rendre service à M. Dron qui tient la caisse.

Mais puisque je suis *capout*, ce qui veut dire mort pour l'illustre inconnu de l'*Avenir* que ce dernier, qui décidément, me porte beaucoup d'intérêt, veuille bien rendre à ma dépouille funèbre un ultime service :

Qu'il aille chercher le permis d'inhumer il apprendra que je suis né à Halluin, France, le 20 novembre 1859.

G. DESCHUEDDER.

Une question à M. Dron

M. Dron voudrait-il bien nous dire dans quel régiment il a accompli son service militaire ?

Nous parlons, bien entendu, de l'armée active.

Réponse s'il vous plaît, monsieur le patriote.

Un défi à M. Dron et à M. Basly

Le Parti ouvrier de Tourcoing porte un défi à M. Dron et à M. Basly de se faire entendre en réunion publique, contradictoirement avec les orateurs du Parti ouvrier.

Nos amis prennent d'avance l'engagement d'honneur de ne pas interrompre les orateurs et de veiller à ce que l'ordre le plus parfait règne dans le lieu de réunion.

Les orateurs socialistes traiteront du collectivisme, du patriotisme et des réformes de la République bourgeoise, les trois points principaux qui ont été traités à la conférence de dimanche.

Attendons maintenant la réponse du comité opportuniste.

Tentative de suicide

Une jeune fille de 17 ans, la nommée Léonie Croce, tricoteuse, demeurant 7, rue du Cymbale, a essayé de se suicider hier matin.

Depuis quelques jours, la jeune fille qui éprouvait, paraît-il, de violents chagrins d'amour, avait manifesté le désir d'en finir avec la vie. Hier matin, vers 10 heures, des voisins entendirent un bruit de chaises renversées, puis un grand cri paraissant venir de la maison habitée par les époux Croes.

La porte étant fermée, les voisins brisèrent une vitre et pénétrèrent par la fenêtre dans la cuisine. Il arrivèrent à temps pour couper la corde à l'aide de laquelle la fille Croes venait de se pendre à un clou du mur.

Après quelques soins, la jeune désespérée qui avait perdu connaissance, put être rappelée à la vie ; elle a bien promis de ne plus recommencer.

Quel courage !

Ils étaient **deux mille** dimanche à la réunion du Casino.

Dans la rue les socialistes étaient **trente-quatre**.

C'est là ce qu'écrit l'*Avenir*.

Or les 34 ont fait une telle peur aux 2000, que ces derniers, qui cependant pouvaient compter sur l'aide des gendarmes et de la police, ne se sont pas sentis assez forts pour protéger M. Dron et M. Basly.

On a fait sortir ces messieurs par une issue dérobée !

Bravo, les trente-quatre !

Ivresse et outrage à la pudeur

La police a mis en arrestation le nommé Alphonse Lemay, demeurant à Roncq et qui étant ivre a commis un outrage public à la pudeur.

Syndicat des peintres et vitriers

Le Syndicat des peintres et vitriers se réunira mardi soir à 5 heures, en son local, rue St Jacques. Communications importantes.

Comité exécutif

Le comité exécutif du parti ouvrier se réunira mercredi soir à huit heures, à la Brasserie sociale, rue du Haze. Communications importantes. Présence indispensable.

Soirée chantante

Vendredi 25 Décembre, jour de la Noël, grande soirée chantante chez le citoyen Nivesse à la Croix Rouge.

Cette soirée est organisée au bénéfice d'un père de famille, malade depuis trois ans.

Une question à nos... brasseurs

A Roubaix, l'exercice des brasseurs pour l'année 1897, ne produira pas moins de **850 mille francs.**

A Tourcoing, l'abonnement pour la même année, produira **140 mille francs.**

D'où vient cette énorme différence.

Répondez donc, messieurs de la brasserie !

HALLUIN. — *Un patriote.* — Parmi les fougueux patriotes qui, dimanche dernier, à la réunion du Casino, à Tourcoing, applaudissaient le plus les pétarades de MM Dron et Basly, on distinguait surtout un certain monsieur Maroquin, maître peintre à Halluin.

Ce monsieur, qui a toutes les allures d'un épileptique, est bien le patron le plus odieux et le plus exécrable qu'il soit permis d'imaginer. Aussi bête que méchant, le vilain bonhomme est tout qualifié pour faire partie de l'organisation droniste d'Halluin et les opportunistes ont fait en sa personne une des plus précieuses recrues.

Ajoutons que le monsieur s'est fait naturaliser à l'âge de 55 ans et n'en reproche pas moins aux socialistes de manquer de patriotisme ! Tous les mêmes, comme on le voit.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES. — *Veillées d'études sociales.* — Première causerie familière par le citoyen Charlon, le jeudi 24 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, au siège de la section hellemmoise, 167, rue Sadi-Carnot. Tous les membres du Parti ouvrier peuvent y assister.

Le réveillon. — Pour permettre aux habitants de réveillonner à leur aise, le citoyen maire informe que tous les établissements publics pourront rester ouverts pendant la nuit, du 24 au 25 courant.

Adjudications. — Le Maire de la commune d'Hellemmes donne avis que le 28 décembre 1896, à trois heures et demie précises du soir, en la salle de la mairie, il procédera aux adjudications au rabais : 1° De la fourniture du pain et de la viande au Bureau de bienfaisance pour les années 1897-1898 ; 2° D'un service régulier d'enlèvement des boues provenant du nettoyage des rues pour les années 1897-98-99 ; 3° Des fournitures classiques et des prix nécessaires aux écoles municipales pendant les années 1897-98-99.

Les cahiers des charges sont déposés au Secrétariat de la Mairie où l'on peut en prendre connaissance.

CYSOING. — *A un camarade.* — Un camarade, conseiller municipal de Cysoing se plaint que nous n'ayons pas inséré une réponse qu'il a faite « à des calomniateurs de sa commune. »

Nous sommes tout disposés à insérer la copie qu'il nous enverra — à condition qu'elle nous parvienne. Cela dit, nous l'informons que ses réclamations doivent être adressées à la rédaction du journal et *non ailleurs*.

A chacun sa besogne, camarade, et les intérêts du Parti ouvrier seront bien défendus !

Veuillez noter s. v. p.

LYS-LEZ-LANNOY. — *Pour la Lutte.* — Les camarades du groupe de Lys-lez-Lannoy nous demandent d'annoncer qu'ils ont décidé à la suite d'une réunion tenue chez le citoyen Casimir Liénard, rue du Bois, de déposer chez ce citoyen une liste de souscription en faveur de l'élection de Hunger. Tous les socialistes se feront un devoir d'aller souscrire à cette adresse.

Nous les y engageons vivement.

Mais cette communication de nos amis de Lys-les-Lannoy que nous sommes heureux d'insérer, nous est parvenue indirectement. Nous profitons de cette circonstance pour informer nos amis que la rédaction du *Réveil du Nord* et celle de l'*Emilie* ont une responsabilité propre qu'elles n'ont d'ailleurs jamais cherché à éluder mais qu'elles sont obligées de repousser si, entre elles et le public, on fait intervenir des intermédiaires d'un dévouement incontestable, certainement, mais qui sont absorbés par des obligations spéciales.

MONS-EN-BARŒUL. — *Société de gymnastique.* — La Société de gymnastique d'armes et d'instruction militaire l'Avant-Garde, a remporté les prix suivants au concours, organisé par l'Avenir d'Haubourdin, le 20 décembre :

Boxe. — Maîtres : 1er prix, Bergues Théodore, chef de la société un objet d'art offert par M. le Maire d'Haubourdin. — Bâton. — Maîtres : 1er prix, Bergues Théodore, une médaille en or. — Canne. — Maîtres : 1er prix, M. Segers Jean, objet d'art, 2e, M. Segers Léonard, une médaille d'argent.

Pointe : Maîtres, 1er prix, Léonard Segers, bronze. — Contre-pointe : Maîtres, 2e prix, Jean Ségers, médaille en argent. — Bâton : Prevôts, 1er prix, Jean Boote, médaille en vermeille, grand module.

Les prix sont exposés à partir de ce jour, au Café de la Mairie.

ARMENTIÈRES. — *Horticulture.* — La Société d'horticulture d'Armentières tiendra son assemblée solennelle de fin d'année le dimanche 27 décembre 1896, à cinq heures précises du soir en son local au Bon Fermier, à l'effet de procéder à la remise des récompenses aux lauréats des concours de l'année 1896, elle invite tous les amateurs à assister à cette séance extraordinaire.

M. Baillez, principal du collège de la ville d'Armentières, officier de l'instruction publique, y fera une conférence sur le sujet suivant : *Un coin de la France à travers les âges — Le sol et ses ressources.*

Ordre du jour : Lecture des Procès-verbaux — Compte rendu des travaux de l'année — Conférence par M. Baillez. — Distribution des récompenses. — Tombola gratuite de plantes variées.

ARRONDISSEMENT HAZEBROUCK

PONT-DE-NIEPPE. — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola tirée à l'estaminet du Pont-Neuf, tenu par J.-B. Lame :

615. 515. 987. 853. 780. 988. 120. 799. 518. 208. 380. 354. 241. 582. 723. 610. 360. 715. 638. 920. 909. 261. 980. 705. 907. 734. 111. 457. 572. 267. 798. 697. 794. 56. 406.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — *La mendicité cléricale.* — Prenez-les [illegible] la main tendue à la porte des [illegible], ils vous répondent : c'est vous qui êtes des mendiants ! En vérité, je vous le dis, le système est commode et son emploi facile.

La *Croix du Nord* cherche naturellement à se disculper, mais elle avoue en même temps qu'elle plaide les circonstances atténuantes. « Ce n'est pas, dit-elle, interdit par la loi d'aller demander aux gens de vouloir bien venir au secours d'une œuvre fut elle celle de la *Croix*, et s'il est vrai que les curés et les vicaires se dévouent à ce métier ingrat... eh bien ! d'abord ça ne regarde pas le *Réveil...* »

Elle parle ensuite des syndiqués qui cotisaient pour établir et maintenir le *Réveil*; elle insinue que ces ouvriers étaient forcés de verser 0,10 par quinzaine ; elle va même jusqu'à dire que le parti socialiste les retenait *sur le salaire* des ouvriers affiliés.

Erreur pauvre gazette ! Où l'on retient sur le salaire des ouvriers, c'est dans les usines où vos tonsurés sont les maîtres, dans les industries où vous avez installé des patronages de Notre Dame de l'Usine, mais jamais chez les socialistes.

Pour répondre complètement à toutes les allégations de la *Croix*, il faut aussi que nous disions que tous les ouvriers n'étaient pas syndiqués. Ils voulaient soutenir cette organisation prolétarienne, ceux qui comprenaient que pour combattre l'influence et la force patronale et capitaliste, unies aux défenseurs des idées rétrogrades et cléricales absolument contraires aux revendications de la démocratie, il était nécessaire d'obtenir le renchérissement des journées ouvrières et la fixation d'un maximum d'heures de travail.

Jamais on n'a forcé aucun ouvrier à être d'un syndicat malgré lui. Vous le savez (malgré vos dires) mieux que tout autre. Ne faisiez-vous pas agir les non syndiqués contre le syndicat, et cela avec la complicité patronale ?

Voilà détruite toute votre savante argumentation, ô *Croix du Nord!* et vous mettez trop d'ardeur à défendre vos mendiants pour que nous n'ayons pas touché juste. Avec nous, nos lecteurs apprécieront !

DORIGNIES. — *Protestation.* — M. Prévost proteste contre l'article qui a paru hier dans les colonnes du *Réveil*.

Il demande que le citoyen Moché, l'auteur de l'entrefilet, apporte des preuves aux attaques qu'il dirige contre lui.

Nous insérons cette réclamation à titre documentaire.

AUBY. — *Accident.* — Samedi matin, le nommé Victor Gambier, de la commune d'Annœullin, travaillant à la Compagnie Asturienne, n'ayant pas suffisamment poussé un wagonnet chargé de terre pour le culbuter, a reçu le madrier dont il se servait à cet effet sur l'épaule qui fut fracturée.

Les soins les plus empressés lui furent prodigués par M. l'ingénieur et les surveillants en attendant l'arrivée de M. le docteur Dransart qui quelques instants après, en opérait la réduction.

Le blessé a pu reprendre le train pour retourner chez lui.

SIN-LE-NOBLE. — *Enterrement civil.* — Lundi à 3 heures du soir, on enterrait civilement M. Liégeois, ancien forgeron, demeurant au faubourg de Valenciennes.

Beaucoup d'amis et de voisins du défunt accompagnèrent ce libre penseur convaincu, jusqu'à sa dernière demeure.

Anticlérical, Liégeois avait toujours manifesté son intention d'avoir des obsèques purement civiles.

Nous félicitons sa famille d'avoir respecté le désir tant de fois exprimé par celui qui vient de nous quitter.

Le poêle qui recouvrait le cercueil, appartient à la société de libre pensée de Waziers si dévouée dans ces circonstances. La civière venait du service des enterrements de Sin-le-Noble et avait été envoyée à la maison mortuaire. M. le curé Hégo, qui a sans doute la prétention d'établir que tout ce qui touche aux funérailles appartient à l'église, envoya deux personnes en son nom pour reprendre la civière, mais nos gaillards furent reçus comme ils le méritaient ; ils retournèrent au presbytère les mains vides.

Il a encore perdu là une belle occasion de se cacher, M. le Rédacteur en chef de la *Quinzaine paroissiale*. Vraiment, il ne pouvait mieux montrer sa rage.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES. — *Un déclassé.* — Le sieur Pechet Dieudonné n'est pas un mendiant ordinaire. Agé de 70 ans et originaire du canton d'Avesnes il était d'une famille assez riche, mais il dissipa rapidement son patrimoine et fut bientôt réduit à la mendicité. Après avoir parcouru en mendiant, tous les pays d'Europe et resté une dizaine d'années en Algérie, Pechet est revenu dans son pays d'origine avec une centaine de condamnations. Il vient encore d'être arrêté pour s'être introduit dans des habitations et avoir demandé des secours avec menaces.

Un homme qui a faim. — Un jeune homme, nommé Droulers, âgé de 1[illegible] ans, qui s'était présenté chez Mme Quiquempois, bouchère pour demander l'aumône, a profité de l'absence de cette dernière qui était allé lui chercher du pain pour dérober une épaule de mouton d'une dizaine de livres. Il a été écroué.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

LENS. — *Anciens élèves de l'école Condorcet.* — Un groupe important d'anciens élèves de l'école Condorcet s'est réuni lundi soir dans une des salles de cette école, à l'effet de constituer la commission chargée d'administrer la société en formation l'*Association amicale des anciens élèves de l'école Condorcet.*

Après un vote, cette commission a été composée comme suit :

MM. Alexandre Nestor, employé à la mairie, Coquelin directeur de l'école, Givert Emile clerc de notaire conseiller municipal, Lefebvre Louis, caissier, Laccorège Désiré, commis des postes et télégraphes, Lemaire Louis, directeur de l'école du n° 8, Van Pelt, principal clerc de notaire, Bouchart Elie, Béra Victor, Cagnon Henri, Dejon Henri, Grand Alfred, Legrand Arcade, Liénard Emile, Pollard Louis et Touzart Adolphe, ces neufs derniers tous employés aux mines de Lens.

M. Alexandre, qui est d'ailleurs le premier élève inscrit à l'école laïque lorsque cette dernière était installée à la Place Verte, a été élu président.

Les noms des hommes qui composent le bureau de cette association naissante, nous font bien augurer du succès de celle-ci, et nous ne pouvons que nous en réjouir.

La cotisation annuelle est fixée, pour les sociétaires âgés de plus de 18 ans, à six francs, et pour les autres, à trois francs seulement.

Une convocation générale de tous les anciens élèves aura lieu prochainement elle sera précédée, croyons-nous, d'une fête offerte par les élèves de l'école.

Procès-verbal. — Pour tapage injurieux et jet d'immondices sur la dame Lambert, procès-verbal a été dressé à la charge de la nommée Juliette Dubuz, épouse Henri Villet.

Justice de paix. — Mardi après-midi, avant l'audience, M. Parisse, nommé récemment suppléant de la justice de paix du canton de Lens, a prêté serment en cette qualité entre les mains de M. D'Hooghe.

Chose assez rare à constater, le tribunal était au complet. Juge, suppléants, greffier, commis greffier, ministère public et huissiers étaient présents, ce qui a semblé quelque peu étonner les justiciables.

HENIN-LIETARD. — *Concert.* — Nous sommes heureux de pouvoir publier le programme du magnifique concert qu'organise l'Harmonie municipale de cette ville et qui aura lieu le dimanche 27 courant, à 5 h. du soir.

Première partie. — Fantaisie sur le Petit Faust, musique municipale. — Allegro appassionato, M. Morel. — Arioso de Benvenuto, M. Carpentier. — Chansonnette, M. Cappelle. — 1re Solo, M. Delacroix. — Air de La Fille du Régiment Mlle Louage. — Chansonnettes comiques, M. Cappelle.

Deuxième partie. — Ouverture du Domino Noir, Musique municipale. — Les Oiseaux de passage, mélodie, M. Carpentier. — Monologue, M. Cappelle. — Chanson de Printemps, M. Morel. — Aimez-vous, mélodie, Mlle Louage. — 3e Solo, M. Delacroix. — Le Saint Janvier, duo, Mlle Louage et M. Carpentier. — Scène comique, M. Cappelle.

COURRIÈRES. — *Elections de délégués mineurs. — Fosse n° 7.* — Les citoyens Dupire Charles et Tailliez Jean-Baptiste, adressent aux ouvriers mineurs l'appel suivant :

Citoyens,

Dimanche prochain vous allez être appelés à élire un délégué mineur ainsi qu'un suppléant à la fosse n° 7 des mines de Courrières. N'oubliez pas que du résultat de votre vote dépendra pendant trois années votre sécurité et votre bien être.

N'agissez pas à la légère, ne vous laissez pas influencer par des manœuvres déloyales. Ne votez que sous l'empire de votre conscience et ne considérez que vos propres intérêts.

Tous aux urnes, pour les citoyens Dupire et Tailliez, les vrais candidats de la démocratie, les seuls qui pourront, au gré de vos désirs, défendre votre cause avec dévouement et désintéressement.

Les candidats :

C. DUPIRE, délégué. J. TAILLEZ, suppléant.

Fosses numéros 8 et 1. — Voici l'appel des candidats de l'Union ouvrière :

Camarades, ouvriers mineurs,

Par arrêté de M. le Préfet, et sur le rapport des ingénieurs des mines la circonscription de notre ami le délégué Dupire, formera à l'avenir deux circonscriptions ; vous allez donc être appelés dimanche prochain à élire un délégué et un délégué suppléant pour les fosses numéros 3 et 1.

Confiants en votre sagesse, nous nous présentons à vos suffrages, comptant bien que vous tiendrez à élire, pour veiller à votre sécurité, des hommes dont le passé vous est un sûr garant pour l'avenir.

Citoyens,

Vous écarterez sans nul doute les candidatures équivoques d'où qu'elles viennent, comme vous ne vous laisserez pas intimider par les manœuvres patronales dirigées contre les citoyens indépendants qui se présentent à vos suffrages.

Vous choisirez, pour veiller à votre sécurité des hommes qui avec l'expérience ont l'indépendance nécessaire à ces fonctions.

Camarades

Si nous sommes élus, vous pouvez avoir la ferme conviction que nous ne marchanderons ni notre temps, ni nos peines, pour assurer votre sécurité, dans vos pénibles labeurs.

Aux urnes, pas d'abstentions.

Vive l'Union Ouvrière !

Les candidats :

BERTON Charles fils, délégué ; DUBAR LOUIS, suppléant.

NOYELLES-SOUS-LENS. — *Procès-verbal.* — Le nommé Louis Lagre, ouvrier terrassier, vient de se voir dresser procès-verbal pour avoir, armé d'un casse tête, porté des coups et fait des blessures à M. Alfred Baltez, son patron. Lagre, qui est mal noté, a déjà subi plusieurs condamnations.

DÉPURATIF DU Dr JACKSON

DARTRES, ULCÈRES, ECZEMAS, VICES du SANG, RHUMATISMES. Ce remède ne fatigue pas l'*Estomac*, agit rapidement se prend sans dégoût et guérit pour toujours, comme peuvent l'attester les personnes qui l'ont employé. Flacon 5 fr.

Dépôt principal : Pharmacie **Couvreur**, 20, rue Neuve, Roubaix, et toutes Pharmacies.

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 22 décembre. Oscar Vandenbussche boulevard de Metz, cour St Henri 6. — Adolphe Blondel, rue d'Avelghem 2[illegible]. — Jean Keizer, rue d'Alma 63. — Georges Dubrulle, rue Inkermann, 2.

Décès. — Celina Hasse, 17 ans, boulevard de Metz, maison Willem, 14. — François Oudenaert, 36 ans, rue Philippe le Bon, 7. — Irène Derycke, 1 an, boulevard de Belfort 32. — Gustave Schoutteten, 21 ans, Hôtel Dieu. — Valentine Masse, 1 mois, rue Fourcroy 14. — Stephanie Deneel, 36 ans, rue Solférino 25. — J.-B. Legrand, 67 ans, rue du Pile 95. — Ferdinand Lagache, 68 ans, rue de la Tuilerie, cour Lecomte, 4.

GUÉRISON Poudre et Cigarettes ESCOUFLAIRE **ASTHME** Envoi gratis franco : ÉCHANTILLONS et BROCHURES et Médecins. 3 fr la P[illegible] L. BRUNEAU, Ph[illegible], LILLE et toutes pharmacies

Marchés de Lille du 22 décembre

SUCRES. — Sucre cassé (cote offic.), 101 00 à . . . . — En pain n° 1 (cote offic.), 100 . . ; n° 3 (cote offic.), ... à . . . .

Cuite 1er jet (cote offic.), 23,75 à . . . . — 88° (cote com.), 24 25 à 24 00

ALCOOLS. — 3/6 betterave disp. (cote com.), 32 75 à 00 00

BOURSE de LILLE

DU 22 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours du jour.	On offre.	On demande
Aniche	....	....	10100
Anzin	4699	4700	4775
Bruay	....	....	24000
Dulry	2325	2340	2315
Carvin	1006	1025	....
Courrières	....	4600	4360
Lens	....	6[illegible]0	000
Dourges	9800	10000	9500
Escarpelle	....	2400	2250
Lens 100e	284	285	280
Liévin	....	1300	....
Meurchin	....	....	6475
Ostricourt	....	885	....
Vicoigne	....	00000	15500

Le Gérant, CHARLES CAPY.

Lille. — Imprimerie du *Réveil du Nord*, 78, rue de Fives, 78.